

Le collectif "StopLinky07" communique, au sujet du  
**système communicant "linky" !**

**Enedis (ex ErDF) veut remplacer nos compteurs électriques (35 millions en France) d'ici 2021, sous couvert de "la loi de transition énergétique" du 17 août 2015.**

**Dans chaque foyer de France, il devrait y avoir un nouveau compteur électrique !**

Des remplacements sont déjà réalisés, et en cours ! A Jaujac, comme partout en Ardèche aussi, c'est prévu !

Le compteur, dit "communicant", "**Linky**" (qui a une durée de vie d'environ 15 ans) devrait remplacer chaque compteur électrique actuel (pourtant en bon état de marche, et avec une durée de vie d'environ 60 ans...) , malgré, des installations inadaptées !

Ceci nous est présenté comme une séduisante modernité, qui allierait une meilleure gestion, avec des économies et du confort, nous répète à l'envie Enedis !

**Un compteur "Linky" : de quoi s'agit-il ?**

Il s'agit d'une technologie évoluée, **évolutive dans ses capacités**, qui va récupérer des informations sur notre manière de vivre ( les "datas"), et ceci, à intervalles réguliers et fréquents, **tout au long de la journée**, avec aussi la possibilité, pour Enedis, d'actions à distance sur notre installation !

Elle utilise pour cela un CPL (Courant Porteur en Ligne) qui est un courant haute fréquence (de 63000 à 95000 hertz). Ce courant est superposé à notre courant habituel de 50 hertz (seulement), **dans tout notre circuit électrique**.

N'étant pas blindée, notre installation va devenir beaucoup plus rayonnante d'ondes électromagnétiques, dans TOUT le logement, déjà souvent bien exposé aux ondes ( wifi, téléphones sans fil DECT...etc.).

Le Linky sera équipé d'un "émetteur radio linky" (ERL), qui va permettre une communication par "radio fréquences" (encore des ondes EM !) avec les objets connectés installés dans les foyers (objets qui déjà envahissent les marchés).

Enfin, pour permettre au consommateur d'avoir un "visuel" en temps réel sur sa consommation, il pourra être équipé d'un "afficheur déporté" (boitier écran) , avec émetteur de type wifi...

**Ainsi, à l'intérieur même de chaque appartement, se profile une surexposition dangereuse aux ondes électromagnétiques, sans compter l'influence des ondes EM produites par les installations rayonnantes des voisins !**

**Mais ce n'est pas tout !**

**A l'extérieur**, afin que nos données récupérées soient accessibles au fournisseur pour exploitation, elles seront transmises par câbles à des "**concentrateurs**" (récepteur-émetteur) installés sur les postes de transformation basse tension EDF.

Chaque concentrateur sera ainsi équipé d'une **antenne relais** à hauteur d'homme (dont le nombre est estimé à environ 740 000 en France).

Chaque antenne relais va transmettre à son tour nos données **par ondes** (GPRS 2G+, de type téléphonie mobile) vers des **antennes relais de proximité**, dont l'accroissement nécessaire devient prodigieux ! ( sans doute beaucoup plus de 125 000 en France).

**On le voit, à l'extérieur des habitations, nous serons soumis à un "brouillard électromagnétique" de plus en plus dense, sans précédent ! (Et qui va rayonner aussi jusqu'à l'intérieur même de nos habitations... Cela fait beaucoup!)**

Enfin, ces données sont recueillies sur de **puissants ordinateurs**, pour "traitement", dans d'énormes centres (les "**Data Centers**"), ayant une consommation énergivore impressionnante !

### **Quelle est la vraie nature de ce projet, au coût démesuré ?**

\*« Le choix de généraliser le Linky remonte à 2004. A cette époque, il ne s'agissait pas de la loi sur la transition énergétique, mais de la loi Pope, loi de Programmation fixant les orientations de la politique énergétique. L'objectif était alors purement financier, comme l'a maladroitement rappelé, le 11 mai 2016, la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC), pourtant fervente supportrice du Linky : *Le choix [de déployer le Linky] a été fait non pas pour la transition énergétique, mais uniquement pour les investissements sur le réseau...* » (1)

\*Olivier Masset, directeur régional d'Enedis a déclaré : « *le compteur communicant a été introduit par l'Union Européenne pour faciliter l'ouverture des marchés* »

\* Enfin, le Président d'Enedis, Philippe Monloubou, a affirmé le 2/02/16 à l'Assemblée Nationale : « *Enedis est un opérateur Big Data qui gèrera bientôt 35 millions de capteurs* » (2)

On le voit, ce déploiement est un projet essentiellement industriel (Le Big Data!), pour les industriels et l'économie de marché.

Il n'a pris aujourd'hui le déguisement de la loi de transition énergétique en 2015, que pour séduire et utiliser la loi...

### **A l'issue d'études, un collectif citoyen (StopLinky07) s'est organisé et informe. (3)**

A la Maison du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, mardi 31 janvier 2017, de nombreuses personnes de Jaujac et de beaucoup d'autres communes d'Ardèche, ont répondu à l'appel de notre collectif Jaujaquois, qui a voulu témoigner sur les graves conséquences du déploiement de ce projet "pharaonique" !

Des informations argumentées et références scientifiques (3), avec témoignages (dont l'interview par Fréquence 7 d'une personne électro-hypersensible), ont alterné avec des échanges fructueux.

Après avoir rappelé le discours qui se veut rassurant, séduisant mais "offensif" d'Enedis, notre collectif a mis l'accent sur plusieurs aspects qu'il trouve très inquiétants.

### **De graves conséquences !**

**\*Une pollution électromagnétique sans précédent**, pour tous, dont les effets (preuves à l'appui) sont extrêmement dangereux pour les êtres vivants et l'environnement. Ces faits sont pourtant connus par EDF et le gouvernement depuis plusieurs décennies !

Sachez qu'on ne naît pas électrosensibles, on le devient ! Déjà plus de 3 millions en France...

### **Serions-nous des cobayes ?**

**\*Un dispositif communicant intrusif**, qui récolte nombre de renseignements sur nos vies privées, à des fins de marketing et de surveillance... (Au delà des discours "pseudos gestionnaires"!)

Et une vulnérabilité au piratage évidente !

**\*Une augmentation importante et inévitable de nos factures.**

A l'examen, ce déploiement, dans son ensemble, outre son impact sanitaire et écologique catastrophique, apparaît comme un gouffre financier ! (4)

**\*Des accidents (pannes, incendies et explosions)** observés chez ceux dont le linky a été installé.

**Tout ceci n'est pas une fiction, mais un projet imposé, avec de plus en plus de passages en force (!) et d'intimidations de la part d'Enedis !**

## **Alors, que faire ? !**

\* A l'étranger (même déploiement), nombre de pays refusent désormais la généralisation d'une telle expérience: refus aux Pays Bas, en Belgique, en Autriche, au Portugal, en Lettonie, en Lituanie, en Slovaquie, en République Tchèque, et très forte restriction en Allemagne.

En Californie, depuis 2011, la phase de démontage des "smart meters" (équivalent Linky) est en cours. Au Québec il existe désormais une option de retrait (!) Au Canada il y a déjà eu le retrait de 105000 compteurs. En Ontario et aux USA on désinstalle... !

En France, on note le "refus" dans les locaux de l'armée, dans les gendarmeries, les ambassades, les gares, les aéroports, les centrales nucléaires, les data centers, et chez EDF dans son siège social !

\* En France, **de nombreux collectifs comme le nôtre, se forment et informent...** Et déjà plus de 320 communes (dont des grandes villes comme, par exemple, Caen et Aix en Provence,...) ont refusé l'installation de ces compteurs.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, date de la réorganisation d'EDF en plusieurs entreprises, le Code de l'énergie (article L 322-4) stipule que les ouvrages (dont les compteurs) des réseaux publics de distribution électrique appartiennent aux collectivités territoriales, et à leurs regroupements ; ceci même si la compétence a été transférée à des syndicats d'énergie. Selon la loi, aucune vente ou transfert de propriété n'est possible (5). Cette propriété communale a par ailleurs été reconnue par Enedis dans une de ses propagandes.

Dans son CGV Enedis se désengageant de toute responsabilité, face aux conséquences de ces installations, et aucune assurance ne couvrant les graves effets sanitaires résultant des expositions prolongées aux ondes EM, ce sont donc, de fait, les communes qui sont juridiquement exposées !

**Aussi, au vu de tout cela, et dans la dynamique nationale,** notre collectif appelle à signer une pétition demandant aux municipalités d'Ardèche, de ne donner aucune autorisation à Enedis pour le remplacement de nos compteurs par des "linky". (Pétition téléchargeable sur "Que peut on faire", dans notre site.)

A l'instar de la commune de Prades, nous allons aussi demander aux communes de ne donner aucune autorisation pour l'installation d'antennes de téléphonie mobile supplémentaires, sur les terrains communaux, et d'informer les propriétaires de terrains, pour qu'ils fassent de même.

Pour le collectif StopLinky07. G.S

(1) Extrait de "Sexy Linky ?", une brochure très argumentée ( 4€ ! ) publiée par le journal "l'âge de faire". **A lire absolument !**

(2) Vous trouverez d'autres déclarations édifiantes, du même type, sur notre site.

(3) Nous avons créé un site StopLinky07 : <http://stopleftinky07.ardechelibre.org/> , où vous pourrez trouver tous les documents, et non des moindres, en références !

Ce site est en cours d'élaboration. Avec un peu de patience, vous y trouverez progressivement tous les matériaux, y compris des extraits vidéos de notre assemblée citoyenne d'information et d'échanges, qui a eu lieu à Jaujac, le 31 janvier 2016.

Déjà vous avez aussi la possibilité de télécharger nombre de documents utiles pour des refus collectifs, et individuels, ainsi que des conseils pour se protéger des ondes EM.

(4) Le conseil scientifique des indices, structure indépendante d'Euronext, a exclu EDF du CAC40 en décembre 2015, au beau milieu de la COP21, dont elle était partenaire ! Les marchés ont sanctionné « la stratégie surréaliste » d'Enedis, au constat que ce déploiement n'est pas « financièrement raisonnable », comme le préconisent les directives européennes !

(5) Une collectivité, "Le Grand Nancy", notamment, a bien essayé de "faire cadeau" des compteurs à Enedis, mais cette démarche a été annulée en justice.



Stopleftinky 07

Eco-responsable, Humains & Solidaires

Linky : Ni ici, Ni ailleurs

@ : [stopleftinky07@ardechelibre.org](mailto:stopleftinky07@ardechelibre.org)

<http://stopleftinky07.ardechelibre.org>

